



RELEVÉ DES DECISIONS
SEANCE du 27 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 21 novembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes ARNAUD GIBOULET Sophie - BAECKER Sybille - POULLET Danielle – MM AUBIN Dimitri - NEVEU James - M. REBUFFAT Jacky

ABSENTS EXCUSES : Mmes FOURES Josiane - DE CORO Jessica - SCHMITT Marie Gil - MENALDO KEBDANI Nadia - MM BECHARD Alain – COULON Daniel - ALTIER Jonathan - Mme PANAFIEU Blandine

PROCURATIONS :
Mme FOURES à Mme HURLIN R.
Mme SCHMITT MG à Mme BAECKER S.
Mme DE CORO J à Mme ARNAUD GIBOULET S.
M. COULON D. à M. TIXADOR G.
M. BECHARD A. à M. DIMITRI A.
Mme MENALDO KEBDANI à M. REBUFFAT J.
Mme PANAFIEU B. à M. CHABAUD L.

Soit 18 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance

1. **Désignation du secrétaire** : Madame ARNAUD GIBOULET est désignée secrétaire de séance
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2024** : le procès-verbal de la séance du 30 octobre est approuvé à l'unanimité.
3. **Demande de subventions et de FDC pour la tranche 3 des travaux de la traversée des villages** :

Les demandes de subvention à l'Etat (DETR), au conseil départemental (pacte territorial) et à la CANIM (FDC) pour les travaux de la tranche 3 de la traversée des villages, estimés à 667 000 € environ, sont approuvées à l'unanimité.
4. **Autorisation de commander une balayeuse pour l'entretien de la voirie** :

Le conseil municipal autorise le maire à commander une balayeuse de nettoyage pour un montant de 58 000 €
5. **Travaux réalisés par le SMEG** :
5.1 remplacement driver A03-09 Grand-rue : approuvés à l'unanimité.

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

5.2 **Approbation de la proposition des travaux sur le poste ORATOIRE – TR1** : les travaux de la tranche 1 des travaux prévus par le SMEG sur le poste ORATOIRE, sont approuvés à l'unanimité

6. **Participation de la collectivité aux mutuelles des agents :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix de la labellisation des mutuelles et le versement de la participation de 7 € à la prévoyance complémentaire aux agents municipaux.

7. **Avenant au marché signé avec l'entreprise EUROVIA pour les travaux sur la tranche 2 de la traversée**

L'avenant d'un montant HT de 4 608.00 €, au marché signé avec l'entreprise EUROVIA pour la réalisation des travaux de la tranche 2 réalisés sur la traversée des villages, est approuvé à l'unanimité.

8. **Questions diverses**

8.1 – rapport de la CANIM sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité au rapport 2023 de la CA Nîmes Métropole qui gère les services de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif.

8.2 – Décision modificative n° 2

La décision modificative n° 3 au budget général, qui s'élève à 108 222.95 € et concerne la section d'investissement, est approuvée à l'unanimité.

